

Jean Baptiste DEMONT

e jour
 N° 42
 Demont
 Jean Baptiste

L'an mil huit cent quarante deux, le premier jour du mois
 de Décembre, à huit heures du matin, en la mairie et pas-
 sant devant nous Louis Bellart maire officiel de l'état-civil
 de la commune de Mireme, Canton et arrondissement
 de Saint-Omer, Département du Pas de Calais, ont com-
 paru Louis Joseph Demont âgé de trente un ans
 inspecteur Cantonnier, et Prudent Demont âgé de vingt

six ans, cantonniers tous deux domiciliés en cette commune
 lesquels nous ont déclaré que Jean Baptiste Demont âgé
 de soixante neuf ans cantonnier ne a ouï ton
 domicilié à Mireme épouse de Bathalie Salmon fils
 légitime des sieurs Robert Demont et de Marie Barbe épouse
 est décédé en sa demeure sise audit Mireme au jour d'hui
 à deux heures la nuit ladite déclaration faite par les deux
 Louis Joseph Demont et Prudent Demont ci dessus
 mes tous deux fils du défunt. nous étant assuré du décès
 par notre mariage auprès de la personne décédée nous en
 avons sur le champ dressé le présent acte lecture faite
 les deux témoins ont signé avec nous
 Demont Prudent
 Bellart